



ADHÉSION 2020-2021 à l'association la MAISON DES LYCÉENS (MDL) du lycée F. Chopin Nancy

La MDL est une association composée des lycéens adhérents, qui prend le relais du FSE (Foyer Socio-Educatif) en collège, à la différence que ce sont les élèves qui l'animent, en faisant vivre les projets exprimés.

Forte de 461 adhérents en 2019/2020, animée par un bureau constitué majoritairement de lycéens actifs, elle permet à chacun de jouer un rôle dans la vie de l'établissement.

Ses objectifs : développer la vie culturelle au lycée, soutenir les projets des jeunes dans les domaines artistique, sportif et citoyen. L'association constitue un outil pour les lycéens désireux de s'engager dans des actions, de faire l'apprentissage de leur autonomie et de prendre des initiatives et des responsabilités au sein de l'établissement. La MDL travaille en lien avec le Conseil de Vie Lycéenne (élus lycéens) et le CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté) pour les formations aux Premiers Secours notamment. L'association est régie par des statuts loi 1901 et par la circulaire ministérielle du 29/01/2010, qui valorise l'engagement des lycéens.

Réalizations menées ou soutenues par la MAISON DES LYCÉENS depuis 2018

- * **Projets 2019-20**, certains n'ont pu se concrétiser à cause du confinement et se poursuivront l'an prochain :
- ⇒ **Concours de création d'un visuel, logo à l'effigie du lycée Chopin**, destiné à être imprimé sur des tee-shirt, sweat et tote bag, à finaliser dès la rentrée
 - ⇒ **Services rendus aux élèves** : organisation des photos de classes, accès à une photocopieuse au bureau vie scolaire B25, service gratuit pour les adhérents de l'association.
 - ⇒ **Internat** : financement du club broderie, organisation de la fête de Noël.
 - ⇒ **« Foyer écolo »** : collecte des gobelets en plastique du distributeur de boissons chaudes au foyer des élèves, pour recyclage.
- * **Soutiens réguliers de la MDL**
- ⇒ Tous les ans, la MDL apporte sa subvention à l'Association Sportive du lycée et permet le financement du media lycéen, la web radio « Choep's ».
 - ⇒ **Financements ponctuels de sorties et voyages culturels et pédagogiques** : festival « Imaginales » à Épinal, contributions pour les voyages à Londres et Berlin, etc.
 - ⇒ **Soutien des projets artistiques** : cette année, le projet « 4 éléments » qui n'a pu aboutir, spectacle musical et dansé « Rêves » en 2019.
 - ⇒ **Éducation à la santé et à la citoyenneté** : contribution à la formation aux premiers secours pour les élèves volontaires, avec les formateurs de la Croix Rouge les années précédentes.
 - ⇒ Les années précédentes, la MDL avait financé la rénovation du foyer des élèves salle C21 site Blandan, ainsi que l'installation d'un porte-skates dans la cour du lycée.

La cotisation minimale de 8€ permet de financer les projets présentés par les professeurs et lycéens. Il est possible de verser une somme supérieure, pour soutenir davantage les actions portées par l'association. L'adhésion est une démarche volontaire.



BULLETIN D'ADHÉSION 2020-2021 A LA MAISON DES LYCÉENS du lycée F. Chopin de Nancy

Nom et prénom de l'élève :

Classe fréquentée au lycée Frédéric Chopin à la rentrée 2020 :

➤ **Merci de cocher les cases correspondantes :**

- souhaite adhérer à l'association la MAISON DES LYCÉENS** et règle ma cotisation de€ (8€ minimum) :
- par chèque ci-joint, à l'ordre de « MDL du lycée Chopin »
 - en espèces au bureau vie scolaire B25 ou lors des inscriptions (un reçu vous sera délivré)
 - en ligne, sur le site sécurisé « Helloasso » à partir du 22/6/20 :
<https://www.helloasso.com/associations/la-maison-des-lyceens-du-lycee-frederic-chopin-de-nancy>
- Ne souhaite pas être membre de l'association.

Le/...../2020

Signature de l'élève majeur ou de son responsable légal :